

Comment les émissaires du Sud pouvaient-ils ignorer soit cet article de la constitution, soit le discours de M. Stephens ? La chose n'est pas admissible ! Mais ces émissaires étaient dignes de la cause qu'ils prenaient partout, et ils soutenaient cette cause, basée sur l'illégalité, le despotisme et l'esclavage, avec la fausseté et la déception.

Mais « le Sud promettait de préparer les voies dans un assez court délai, à l'abolition de l'esclavage. »

C'est pour cela sans doute que M. Jefferson Davis avait donné à Messieurs Slidell et Mason, ses envoyés en France et en Angleterre, des instructions secrètes, leur enjoignant avant tout : « de se tenir sur la plus rigoureuse réserve, et de ne rien compromettre sur la question de la traite des noirs. » On promettait d'abolir l'esclavage mais on ne voulait pas renoncer à la traite sans laquelle il ne pouvait se perpétuer !

Vous le voyez, Messieurs, partout duplicité et fourberie. Naturellement les moyens étaient dignes de la cause et en découlaient.

Je vous ai développé, ce soir, Messieurs, les traits généraux de la question. Je vous